

COMMUNE de MARVAL**(Haute-Vienne)****DECISION N° 69-2025**

**en date du 04 décembre 2025
portant sur la révision du tracteur KUBOTA**

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 14-2020 en date du 10 juillet 2020 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DECIDE

Article 1 – d'accepter le devis de LIMAGRI MOREAU – 39, rue Jean Giraudoux – 87310 COGNAC LA FORET pour la révision du tracteur KUBOTA pour un montant de 1.091,44 € TTC.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 04 décembre 2025

Pierre HACHIN
Maire

